



C'est un test composé de cinq sous tests qui évalue vos connaissances générales acquises à l'école ou grâce aux expériences de vie. Les sous-tests portent sur le raisonnement mécanique, la résolution de problèmes mathématiques, les sciences, la compréhension de l'écrit et la maîtrise de la langue française. Le test mesure entre autres la capacité à traiter l'information, à utiliser le sens logique, à communiquer par écrit, à comprendre des notions de base du quotidien et à saisir ce qui est lu.

**Chaque sous-test est chronométré et les questions sont à choix multiples.**

**Important – Le TDG n'est pas un test d'équivalence.**

**Pour qui?**

– Adulte de 16 ans et plus (il faut avoir 18 ans pour être admis au DEP avec le TDG)

**Pour faire quoi?**

– Être admis dans un programme de formation professionnelle, soit un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation d'études professionnelles (AEP).

À noter: le TDG réduit les préalables, mais des cours de français, anglais et mathématiques peuvent être exigés.

**Réussite**

Il faut 45 bonnes réponses sur 100 pour réussir l'examen.

**Reprise**

Dans le cas d'un échec, le candidat doit attendre un an et peut refaire l'examen une seule fois.

**Frais**

Aucuns frais d'inscription.

**Pour plus d'informations:**

Vous pouvez consulter le guide d'information. [TDG Guide 2025-2026](#)

Pour les dates de sessions d'examen, veuillez consulter le [calendrier](#).

Pour procéder à l'inscription, veuillez communiquer avec le SARCA au 819-776-4319, poste 1. La secrétaire vous proposera un rendez-vous afin de finaliser votre inscription.